

# Visite ministérielle Qualité du milieu de vie en CHSLD Rapport

#### Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD BORÉAL		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	32
Établissement	CENTRE REG. DE SANTE ET DE SERV. SOC. DE LA BAIE-JAMES	Adresse	100, 3e rue
Région	Nord-du-Québec	Ville	Chibougamau

#### Informations sur la visite

Date de la visite	17 septembre 2024
Nbre de résidents le jour de la visite	27

Les visites d'évaluation de la qualité des milieux de vie en centre d'hébergement et de soins de longue durée, réalisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux, visent à s'assurer que les soins et les services dispensés aux personnes hébergées favorisent leur bien-être physique, mental ainsi qu'émotionnel et qu'ils répondent aux besoins et aux attentes des résidents et de leurs proches.

Le mandat confié à l'équipe ministérielle est d'évaluer la qualité du milieu de vie, selon les orientations ministérielles; notamment de reconnaître l'engagement de l'établissement à créer un milieu de vie où le résident se sent respecté, de constater les actions mises de l'avant par l'établissement en matière d'approches cliniques et organisationnelles adaptées et personnalisées pour le résident hébergé et de formuler des recommandations, le cas échéant, dans une perspective d'amélioration continue des soins et des services donnés à la clientèle concernée.

Le Ministère encourage donc les établissements non seulement à poursuivre leurs efforts pour une offre de soins et de services de qualité, mais aussi à veiller à l'harmonisation des pratiques administratives, organisationnelles et professionnelles et à en effectuer le suivi, et ce, afin d'assurer la qualité du milieu de vie des résidents et de leurs proches.

### Accueil du résident et des personnes proches aidantes

( è		್ಲಿದ್ದಿ
(1)	ייע	14 47

S'assurer de la mise en place d'actions structurées pour favoriser l'intégration des résidents et l'implication des personnes proches aidantes.

Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
	Élément(s) non conforme(s)

#### Droits des résidents et personnes proches aidantes



Assure la promotion des droits des résidents autant par l'installation que par le comité de résidents (ou le comité des usagers).

Réaliser, dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
L'installation informe le résident	• Le comité de résidents n'a	1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.
et ses proches de l'existence du	pas réalisé d'activité de	
comité de résidents et du	promotion pour faire	
commissaire aux plaintes et à la	connaître son rôle, ses	
qualité des services	fonctions et les droits des	
	résidents, au cours de la	
	dernière année.	

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Un mécanisme structuré est mis	• Le comité de résident ne	2. S'assurer que le comité de résidents aient des
en place annuellement pour	sont pas consultés afin de	opportunités de donner leur point de vue sur le milieu de
évaluer le degré de satisfaction des	donner leur point de vue sur	vie.
résidents et de leurs proches.	la qualité de leur milieu de	
	vie.	

## Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;

Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que pour contrer la maltraitance.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des activités d'information ou de sensibilisation sont offertes en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs ainsi que pour favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance.  • Le personnel connait l'obligation de signaler lors d'une situation de maltraitance.	Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement concernant les soins palliatifs et de fin de vie.	3. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
<ul> <li>Le personnel répond promptement aux besoins et demandes du résident.</li> <li>Le personnel respecte l'intimité du résident.</li> </ul>	<ul> <li>Certains membres du personnel ne démontrent pas suffisamment de courtoisie lorsqu'ils interviennent auprès du résident.</li> </ul>	4. S'assurer que le personnel démontre de la courtoisie auprès des résidents.

## **Pratiques cliniques**



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité par l'utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie, la présence du PAB accompagnateur ainsi que les rencontres interdisciplinaires.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le formulaire Histoire de vie est complété pour les résidents	Le formulaire Histoire de vie n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie.      La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée.	5. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner et s'assurer que chaque résident ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions.
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
	Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement.	6. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
<ul> <li>Des actions sont mises en place pour accompagner les résidents et soutenir les proches lors de l'étape des soins palliatifs et de fin de vie.</li> </ul>		

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
<ul> <li>Les résidents reçoivent les soins</li> </ul>		
d'assistance et les services adaptés		
à leurs besoins spécifiques.		
<ul> <li>L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin que les contentions physiques soient utilisées seulement en dernier recours.</li> </ul>		
<ul> <li>Le matériel pour l'application des pratiques de base en prévention et contrôle des infections est accessible et disponible.</li> </ul>		

#### Activité repas



Favoriser une ambiance agréable, conviviale, interactive dans le plaisir de manger.

Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement répondre au besoin de se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
L'ambiance, lors du repas,	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
favorise le plaisir de manger.		
• La majorité des résidents est		
placée à leur table en attendant		
leur repas, moins de vingt minutes		
avant le début de l'activité.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Un menu alternatif est disponible	Le personnel ne nomme	7. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur
et proposé au résident qui ne	pas le menu servi aux	sont servis.
s'alimente pas ou qui le demande.	résidents.	
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
<ul> <li>Le rythme du résident est</li> </ul>		
respecté.		
Le personnel encourage le		
résident qui a besoin de		
stimulation pour s'alimenter.		
a La naviannal act attentif aux		
Le personnel est attentif aux     besoins de l'ensemble des		
résidents.		
residents.		

# Milieu de vie





Bénéficier d'un milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;



Demeurer dans un milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et qui tient compte des capacités fonctionnelles des résidents;

Favoriser un milieu de vie où les résidents, leurs proches, les bénévoles et la communauté sont en cohésion.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
	<ul> <li>Il n'y a pas de comité</li> </ul>	8. S'assurer qu'un comité milieu de vie soutienne
	milieu de vie.	activement l'amélioration continue des soins et services
		offerts aux résidents.
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
<ul> <li>Les lieux sont aménagés et</li> </ul>		
adaptés aux besoins des résidents		
et des proches.		
• Les lieux sont propres et bien		
ontrotonus		
entretenus.		· ·

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
<ul> <li>Le milieu de vie est animé et offre aux résidents la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles.</li> </ul>	<ul> <li>Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.</li> </ul>	9. S'assurer d'offrir quotidionnement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
<ul> <li>Des bénévoles sont engagés envers les résidents.</li> <li>Différents partenaires de la communauté sont impliqués sur une base régulière dans le milieu de vie.</li> </ul>		

## Conclusion

À la lumière des éléments non conformes présentés dans ce rapport, nous vous demandons de prendre les moyens nécessaires afin que les améliorations attendues soient mises en œuvre. Pour ce faire, chacune des recommandations devra être traitée dans le cadre d'un plan d'amélioration présentant les actions préconisées ainsi que l'échéancier prévu pour atteindre les résultats escomptés. Vous avez 30 jours après la réception du présent rapport pour élaborer votre plan d'amélioration et le transmettre au ministère.

Le suivi des recommandations, au moyen de votre plan d'amélioration dont vous êtes responsable, devient la pierre angulaire du processus des visites ministérielles. Il vous incombe donc d'en assurer la mise en œuvre avec toute l'attention requise, et ce, dans un souci d'amélioration continue de la qualité du milieu de vie pour les personnes hébergées dans votre installation.